



SOMMAIRE

A retenir

Stades phénologiques

Mildiou

Ver de la grappe

Oïdium

Cochenille farineuse

Cicadelle verte

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Structures partenaires :

CA2B, domaine Casabianca,
domaine Comte Peraldi,
domaine Montemagni,
domaine Orenge de Gaffory,
Clos Landry, Clos d'Orléa,
Terra Vecchia

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

A retenir

Mildiou : apparition généralisée de foyers primaires

Vers de la grappe : glomérules à observer dès à présent

• Stades phénologiques

La végétation se situe au stade H (boutons floraux séparés) sur l'ensemble du vignoble Corse. Les boutons floraux sont nettement isolés et la forme de l'inflorescence apparaît très nettement.



Figure 1 : stade H

• Mildiou

Où chercher les foyers primaires ? : les symptômes dits « en tache d'huile » sont généralement visibles sur la végétation basse (pampres), à proximité du sol, et dans les zones humides. L'apparition des premiers foyers est un phénomène difficilement détectable et non simultané sur l'ensemble des parcelles.

De nouveaux foyers primaires ont été signalés sur l'ensemble de l'île. Si une partie des foyers a séché, la majorité des taches est sporulante.

Sur le réseau de référence :

- à Ajaccio : sur Niellucciu et Vermentinu, attaque faible, de 1 à 3 % de feuilles atteintes
- sur la Côte Orientale : on observe quelques taches (moins de 2 % de feuilles atteintes) sur Grenache, Merlot, Sciaccarellu et Pinot Noir...

Hors réseau :

On note une généralisation, bien que de faible intensité, des symptômes sur l'ensemble de l'île.



Figure 2 : tache de mildiou sur Vermentinu face supérieure



Figure 3 : sporulation sur face inférieure

Cette sortie de foyers primaires est directement liée aux pluies de fin avril-début mai et la surveillance doit actuellement s'intensifier.

Les pluies de cette fin de semaine (20 à 30 mm dans la nuit du 15 au 16 mai sur toute la Corse) vont probablement entraîner des repiquages sur les parcelles où la maladie était déjà présente et potentiellement de nouvelles contaminations primaires.

Evaluation du risque : élevé à très élevé

- **VERS DE LA GRAPPE**

Eudémis et Cochylis sont parmi les plus nuisibles des ravageurs de la grappe. Ces deux espèces présentent plusieurs cycles de reproduction par an, à savoir 2 pour cochylis et 3 voire 4 pour eudémis.

Les dégâts provoqués par la première génération sont souvent négligeables : les chenilles âgées forment des glomérules, en assemblant par des fils de soie les boutons floraux dont elles se nourrissent, ces amas constituant leur abri. En revanche, les chenilles issues des deuxième et troisième générations sont redoutables, car leur pénétration dans les grains de raisin entraîne l'apparition de botrytis (pourriture grise).

D'après la modélisation, l'apparition des premiers glomérules a eu lieu entre le 7 et le 14 mai selon le niveau de précocité de la région.

Désormais, l'attention doit donc porter sur la recherche et le dénombrement des glomérules pour avoir une indication du niveau d'attaque.

- **Oïdium**

Quelques feuilles crispées en forme « de drapeau » sont visibles sur Carignan dans la région d'Ajaccio.

Evaluation du risque : faible

Néanmoins, la surveillance doit rester de mise sur les parcelles fortement attaquées l'an dernier.

- **Cochenilles farineuses**



















On nous signale sur la Côte Orientale, la présence de cochenilles sur des parcelles de Niellucciu et Syrah (5 à 30 % de présence sur bois). De nombreuses fourmis sont également présentes dans ces situations.

- **Cicadelle verte**

Considéré pendant longtemps comme un ravageur secondaire excepté dans la région de Patrimonio, cet insecte est en recrudescence depuis 2 ans dans le Sud de l'île, provoquant de nombreuses grillures sur le feuillage durant le mois d'août.

La cicadelle verte évolue en plusieurs générations tout au long du cycle de la vigne, et les premières larves ont été observées sur Merlot à San Giuliano.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 17 mai	Samedi 18 mai	Dimanche 19 mai	Lundi 20 mai	Mardi 21 mai	Mercredi 22 mai	Jeudi 23 mai	Vendredi 24 mai	Samedi 25 mai
Haute Corse									
	Vent d'Ouest fort sur cap Corse et Balagne	Quelques éclaircies le matin	Fort vent d'Ouest	Hausse des températures		Fort vent d'Ouest			
Corse du Sud									
		Vent d'Est/Sud-Est modéré sur la côte Ouest	Fort vent d'Ouest ; températures en baisse	Légère remontée des températures		Vent d'Ouest fort			

Pour lundi 20 et mardi 21, l'indice de confiance de la prévision est de 4 sur 5 ; pour mercredi 22 et jeudi 23, il est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- Note technique vigne Gestion de la résistance 2013 : maladies de la vigne, mildiou, oïdium, pourriture grise. [Cliquez ici](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.